

Vie de l'association

Auvergne-Rhône-Alpes Livre et Lecture se situe au carrefour des différents métiers du livre et des activités menées par les créateurs, les professionnels et les médiateurs. Elle met en œuvre des actions de coopération, d'information, de formation, de conseil et de promotion en faveur du livre et de la lecture.

Lieu d'échange et de réflexion prospective, l'association se mobilise sur les enjeux et les nouveaux acteurs du numérique, à travers des études et des dispositifs innovants.

Auvergne-Rhône-Alpes Livre et Lecture est une association financée par la Région Auvergne-Rhône-Alpes et le ministère de la Culture, DRAC Auvergne-Rhône-Alpes.

› Bureau de l'association

Bureau élu vendredi 31 mars 2023 :

- Présidente : Emmanuelle Pireyre
- Vice-présidents : Yann Nicol, Nicolas Galaud
- Trésorière : Catherine Benod
- Trésorier adjoint : Michel Mourot
- Secrétaire : Ronan Lagadic
- Secrétaire adjoint : Pierre Crooks

› Conseil d'administration

Composition du Conseil d'administration suite aux élections de l'assemblée générale du 31 mars 2023 :

- Michel Bastrenta, Provisseur honoraire
- Catherine Benod, Directrice de la Bibliothèque municipale de Bourg-en-Bresse
- Sylvie Bigot, Responsable commerciale et marketing des Presses Universitaires de Grenoble, Fontaine
- Sandrine Charreau, Responsable de la librairie CoLibris, Meyzieu et de la librairie La Boîte à soleils, Tence
- Pierre Crooks, Responsable des Éditions Balivernes, Francheville
- Daniel Damart, Responsable des Éditions Le Réalgar, Saint-Étienne
- Muriel Dufils, Professeure documentaliste, Lycée Vienne
- Sylvain Fourel - Responsable de la librairie La Voie aux Chapitres, Lyon
- Nicolas Galaud, Directeur de la Bibliothèque municipale de Lyon
- Ronan Lagadic, Directeur de la lecture publique Valence Romans Sud Rhône-Alpes
- Michel Mourot, Président de BD Lezoux
- Françoise Muller, Directrice de la Médiathèque de Moulins communauté
- Yann Nicol, Directeur de la Fête du livre de Bron
- Philippe Pelade, Co-gérant de la Librairie Les Volcans, Clermont-Ferrand
- Emmanuelle Pireyre, Auteure, Lyon
- Axelle Redon, Directrice des médiathèques et de la cinémathèque de Saint-Etienne et commissaire de la Fête du livre
- Jérôme Triaud, Directeur de la Médiathèques Maison de quartier Léonard de Vinci, Vaulx-en-Velin

› Comment adhérer à Auvergne-Rhône-Alpes Livre et Lecture ?

Les adhérents sont répartis en 2 collèges :

- celui des personnes privées, professionnels et (ou) utilisateurs (écrivains, éditeurs, libraires, bibliothécaires, documentalistes, animateurs culturels, enseignants, journalistes, imprimeurs, graphistes...), ayant réglé leur cotisation annuelle, valable pour une année civile.
- celui des entreprises privées (maisons d'édition, librairies...), des établissements publics ou privés (bibliothèques, services d'archives, centres de documentation, musées...), des institutions publiques ou des associations, compétents en matière de livre et de lecture, ayant réglé leur cotisation annuelle, valable pour une année civile. Les entreprises, établissements, institutions publiques ou associations désigneront un représentant au moment de leur adhésion.

Article 5 des statuts.

Le bulletin d'adhésion doit être envoyé, par courrier ou courriel, à Auvergne-Rhône-Alpes Livre et Lecture (25, rue Chazière, 69004 Lyon) accompagné d'un chèque ou d'un bon de commande.

